



REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

11-12 et 13 septembre 2026

Avertissement :

Cette épreuve est pensée pour des triathlètes recherchant un triathlon longue distance exigeant, aventureux et sauvage.

Aucune sélection n'est effectuée lors de l'inscription, il est cependant indispensable d'avoir une expérience de gestion de l'effort d'endurance très significative.

Nous ne souhaitons pas, par principe, exercer de contrôle à ce sujet lors des inscriptions mais SVP :

NE NEGLIGEZ PAS
la difficulté de l'épreuve (météo, dénivelé excessif etc).

NE VOUS ENGAGEZ PAS A LA LEGERE DANS CETTE EPREUVE.

1 - PRÉSENTATION DE GÉNÉRALE DE LA COURSE :

Le « *Drac del Canigo Triathlon* » est une épreuve de triathlon longue distance (format XL) se déroulant au cœur du département des Pyrénées-Orientales.
L'unique distance proposée est la distance « XL » :

- 3.000m de natation ;
- 135km de vélo (2400 D+) ;
- 30km de course à pied-Trail (2.050 D+)

C'est à ce jour l'unique triathlon permettant à ses participants de gravir la montagne sacrée des Catalans, le Canigó.

Votre pack inscription comprendra :

- Bonnet natation ;
- Plaque Vélo/Dossard ;
- 2 sacs de transitions ;
- Lots de bienvenu ;

Modalités de course :

- en SOLO uniquement (80 dossards : 66 attribués par tirage au sort + 14 attribués aux partenaires/Elites/haut niveau/Invités)

2 - RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

La compétition « Drac del Canigo Triathlon » n'est pas sous l'égide de la FFTRI mais le règlement fédéral s'appliquera.

Les concurrents s'engagent en tout état de cause à le respecter.

L'inscription d'un concurrent et/ou sa participation à la compétition (ou une partie) implique automatiquement et de plein droit son acceptation pleine et entière.

Les participants devront fournir un certificat de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins de 6 mois.

Les athlètes doivent être majeurs.

- Natation :

Le port de la combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16 °c.

Le port du bonnet de bain remis par l'organisateur est obligatoire.

La combinaison est conseillée (la température de l'eau sera entre 18° et 22°)

Le dossard ne doit pas être porté pendant la natation.

La balise GPRS vous sera remise au départ Vélo (Sortie T1) par un membre de l'organisation.

Merci de respecter le bénévole qui vous remettra votre balise. Celui-ci doit vérifier votre n° de dossard et vous donner la balise correspondante.

Cette vérification peut prendre quelques secondes.

Nous vous remercions pour votre compréhension (vous n'êtes pas à 30 secondes près sur la journée).

- Cyclisme :

Les concurrents ont l'obligation de respecter les règles du Code de la Route ; ils sont tenus de rouler en permanence sur le côté droit de la chaussée.

Le port du casque (jugulaire attachée et ajustée) est obligatoire dès que le concurrent prend son vélo jusqu'à son dépôt.

Drafting : interdit.

Les concurrents sont tenus de porter le dossard fourni par l'organisateur, pour la partie vélo (derrière) et course à pied (devant). La ceinture porte dossard est vivement conseillée. Dans le cas où le concurrent n'en possède pas, le dossard doit être porté sur la partie avant du corps. Le dossard ne peut en aucun cas être plié ou masqué. Votre dossard doit être fixé avec 3 fixations

Il est interdit aux concurrents d'être suivis par tout véhicule quel qu'il soit ne faisant pas partie de l'Organisation.

Les concurrents ont l'obligation de participer à toutes réunions/briefings relatifs à la compétition. Les briefings ont lieu, en principe, avant le départ de chaque course, dans le parc à vélos. Les concurrents ont l'obligation de se conformer à toute directive ou instruction donnée par les organisateurs.

Habillage / déshabillage / tenue : les participants doivent porter une tenue décente. Il est interdit de courir torse nu. La nudité est interdite dans le parc à vélo.

Toute violation du présent article pourra entraîner la disqualification automatique du Concurrent, ou toute autre pénalité.

Lors du check-in, vous devez présenter :

- votre pièce d'identité ;
- votre certificat médical de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition de moins de 6 mois au jour de la course (si vous ne l'avez pas transmis à l'organisateur auparavant).

3 - CHRONOMETRAGE

Le départ sera donné à COLLIoure le samedi 12 septembre 2026 à 7h00.

Les athlètes bénéficieront d'un suivi via balise GPRS (sur la partie cyclisme et course à pied). Cette balise devra être portée par les athlètes durant les partie cyclisme et course à pied/trail (la balise se glisse facilement dans la poche arrière de votre tenue vélo ou du camel-bag de trail)

Les barrières horaires suivantes seront appliquées :

- 9h00 : Sortie Natation ;
- 16h30 : Arrivée à T2 Pose Vélo (Espace Aquatique Vernet-les-Bains);
- 17h30 : Passage au Refuge des Cortalets (à la montée) ;
- 20h00 : Passage au Pic du Canigó (les bénévoles postés au Pic redescendront à 20h00 précise en direction de T2, tous les concurrents qui se trouveront alors dans le sens de la montée devront impérativement se joindre à eux pour redescendre sur T2) Ceci par mesure de sécurité impérative.
- Arrivée Finale à minuit (fin du chronométrage).

La durée totale effective de l'épreuve ne pourra cependant pas excéder 17h de course.

4 - ASSURANCE

L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité souscrite par l'organisateur. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de l'organisateur et des bénévoles.
Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.
En complément, il est vivement conseillé aux participants de souscrire à une assurance individuelle accident couvrant leurs propres risques.
En cas d'abandon ou de disqualification (par l'organisateur ou l'équipe médicale), la responsabilité de l'organisation est dégagée.

5 - PROGRAMME DU WEEK-END

Vendredi 11 septembre 2026 :

Heure	Lieu	Action
14h00 à 17h30	Château Royal Collioure (Accès depuis le Parking Le Glacis)	- Check-in et retrait dossard -

Samedi 12 septembre 2026 :

Heure	Lieu	Action
6h00	Plage Port d'Avall – Tour d'Avall (Sanitaires à proximité)	- Ouverture Parc à vélo - Dépôt Vélo
6h45	Plage Port d'Avall – Tour d'Avall (Sanitaires à proximité)	Fermeture du parc à Vélo – Briefing – Cérémonie de départ
7h00	Plage de Collioure	Départ du <i>Drac del Canigó</i>
9h00	Plage de Collioure	Cut-off natation
16h30	Vernet-les-Bains Espace Aquatique	Cut-off Vélo à T2
17h30	Refuge des Cortalets	Cut-off des Cortalets
20h00	Pic du Canigó	Cut-off du Pic
0h00	Vernet-les-Bains Espace Aquatique	Cut-off Arrivée Finale

**A partir de 13h restauration possible pour les participants et leurs accompagnants sur la zone d'arrivée à Vernet Les Bains (Stand grillade/sandwich/boissons)*

Dimanche 13 septembre 2026 :

Heure	Lieu	Action
12h00-16h00	Vernet-les-Bains	Repas de Clôture Participants et Bénévoles

6 - DESCRIPTIF DES PARCOURS

Parcours natation :

Le parcours est constitué de 3 boucles de 1.000m dans la baie de Collioure (anse la Baleta), Plage principale. 3 Bouées à prendre main droite.

Le départ s'effectue depuis la plage principale (plage d'Avall)

Parcours vélo :

Le parcours « *point to point* » depuis Collioure jusqu'à Vernet-les-Bains.

Le parcours vous fera traverser les principaux massifs naturels catalans (Albères, Aspres, Fenouillèdes et Conflent) et quelques-uns des cols du département.

Les routes seront ouvertes à la circulation, les athlètes devront donc respecter le code de la route et s'engagent à faire preuve de vigilance sur les routes, notamment en « gardant la droite » constamment sur le parcours vélo.

Tout manquement à ce point sera sanctionné par la mise hors course immédiate.

VIGILANCE ! Les routes empruntées sont parfois sinuueuses et étroites. Gardez votre droite en montée comme en descente. **Soyez extrêmement prudent dans les descentes.**

Les revêtements des routes empruntés sont globalement bons. Il peut toujours y avoir des zones gravillonnées, l'organisation vous en informera le cas échéant).

Des signaleurs seront placés à certaines intersections pour faciliter et sécuriser votre passage, soyez extrêmement vigilants sur les rond-point dans les petits villages.

!!! Zone de vigilance :

- Chemin de la Massane (Argelès sur mer), chaussée en mauvais état, gravillons, nids de poule, allure très modérée recommandée ;
- Descente du col du Fourtou (descente sur route étroite et sinuueuse => **gardez votre droite**) ;
- Traversée d'Ille Sur Tet (croisements) ;
- Descente Arboussols vers Eus (descente sur route étroite **sinuueuse et rapide** => gardez votre droite)
- Traversée de Prades (croisements, « STOP » à respecter) ;

Parcours Course à pied :

Le parcours s'élève rapidement en traversant d'abord le village de Vernet-les-Bains sur une partie goudronnée, puis sur un sentier, vous atteindrez rapidement le col de Juell, puis par un passage en forêt vous rattraperez la piste de Balaig que vous quittez rapidement pour un sentier qui vous plonge dans la longue ascension du Col des Voltes.

Arrivé (enfin) au col vous récupérez à nouveau la piste forestière de Balaig qui vous conduira jusqu'au Refuge des Cortalets. De là vous apercevrez enfin le Pic du Canigou. Il vous reste 3,5km et 600D+ pour l'atteindre via le Pic Joffre. Le sentier devient de plus en minéral et rocheux.

Arrivé au Pic, profitez un instant du panorama puis retournez sur vos pas par le même itinéraire.

!!! Zone de vigilance :

- En arrivant au Pic Joffre, l'itinéraire peut paraître moins évident sur une dizaine de mètres, soyez vigilant à la montée et prenez votre temps à la descente.

7 - RESPECT DES SITES

Nous demandons à tous les participants d'évoluer dans le plus grand respect de tous les sites traversés.

Respect du site Canigo :

Pour Rappel le massif du Canigou c'est :

- un site classé Grand Site de France depuis 2012 ;
- neuf sites Natura 2000 ;
- trois réserves naturelles ;

Cet espace est notre patrimoine à tous, nous vous remercions de le respecter strictement.

Il est primordial de :

- ne jeter aucun déchet ;
- rester sur les sentiers balisés ;
- minimiser l'impact global de votre passage sur ces espaces;

Conservez vos éventuels déchets (emballages...) avec vous jusqu'à votre arrivée à Vernet-les Bains.

Concernant les « besoins naturels », vous devez privilégier les espaces mis à votre disposition à T2 ou dans le Refuge des Cortalets et en tout état de cause, ne pas vous soulager aux abords immédiats du Refuge des Cortalets.

Le Refuge est occupé par des randonneurs, nous vous demandons de les respecter (minimum de bruits, frontale à éclairage minimal aux abords du refuge si vous passez à la tombée de la nuit)

8 - FLECHAGE

Natation : Bouées ORANGE disposées sur le parcours à prendre main droite uniquement.

Cyclisme : Le parcours sera fléché au sol au moyen de bombe éphémère de couleur ORANGE. Certaines des intersections seront complétées par des signaleurs.

Nous vous demandons d'être respectueux des consignes des signaleurs qui sont là bénévolement pour assurer votre orientation et votre sécurité.

Trail : Fléchage temporaire VERT dans le village puis Rubalise sur les sentiers.

Pour votre sécurité, il est impératif de rester sur le sentier balisé.

Si vous vous égarez, il faut immédiatement prévenir le PC sécurité via le n° qui vous aura été communiqué et que vous devez enregistrer dans votre téléphone. En l'absence de réseau téléphonique utilisez votre sifflet et votre frontale pour vous signaler et couvrez-vous.

9 - RAVITAILLEMENTS

Vélo :

Postes de ravitaillement (solide, liquide, produits Pyrène Performance) :

- Col du Fourtou (km56)
- Prieuré de Marcevol (km 97)

Course à pied :

Postes de ravitaillement :

- Embranchement Citerne de Balaït (km 5 et 25)- Liquide
- Refuge des Cortalets - Solide et Liquide (km13 et 19)

Il vous faut prévoir de partir avec une réserve suffisante de ravitaillement solide,

10 - MATERIEL :

Natation :

- Bonnet ;
- Combinaison ;

Vélo :

- Petit matériel de réparation ;
- réserve de nutrition suffisante ;
- Grands Bidons conseillés ;

Course à pied matériel obligatoire :

- réserve d'eau 1L minimum ;
 - Sifflet ;
 - lampe frontale avec batterie secours ;
 - réserve alimentaire suffisante ;
 - veste coupe-vent imperméable ;
 - pantalon/collant long ;
 - bonnet ;
 - paire de gants ;
 - couverture de survie ;
 - téléphone chargé ;
- => Bâton interdits sur la partie trail**

Votre matériel obligatoire sera contrôlé à T2. Chaque concurrent doit être muni du matériel ci-dessus.

Le Pic du Canigou culmine à 2.800m d'altitude, les conditions météo peuvent changer très rapidement à cette période de l'année. Des conditions difficiles peuvent survenir (pluie, orage, brume, vent, grêle) un contrôle du matériel obligatoire sera effectué au départ de la partie Course à pied à T2.

Tout concurrent ne disposant pas du matériel obligatoire sera mis hors course pour non-respect des consignes de sécurité.

En cas de risque d'intempérie, l'organisation se réserve la possibilité de modifier le parcours.

11 - FRAIS D'INSCRIPTION

- Les frais de participation s'élèvent à 220,00 EUR

Lors de l'inscription, vous aurez la possibilité de pré-commander l'un des 2 modèles de maillots cyclistes officiels de l'épreuve au prix de 70 €. Celui-ci vous sera remis lors du retrait des dossards le vendredi 11 septembre 2026.

12 - RÈGLES D'ANNULATION

En cas d'annulation de l'épreuve :

Dans toute hypothèse d'annulation ou d'interruption définitive de l'épreuve pour toute raison hors du contrôle de l'organisateur, et, en particulier, tout cas de force majeure, toutes décisions des autorités publiques (en particulier motivée par des raisons de santé publique, de sécurité ou de préservation de l'ordre public), tous risques d'intempéries ou intempéries avérées, l'Organisateur n'encourra aucune responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard des concurrents, les frais d'inscription ne pourront être remboursés.

Les concurrences renoncent d'ores et déjà à toute réclamation ou demande de remboursement quelle qu'elle soit du fait de ces cas d'annulation ou d'interruption.

13 - LITIGE

Tout litige découlant ou en rapport avec le présent Règlement sera soumis à l'arbitrage de l'organisateur suivant son règlement.

Conditions générales :

Les frais d'inscriptions couvrent la participation à la compétition, à l'exclusion de tous frais de repas, de transport, d'hébergement ou tous frais médicaux (soin sur site, rapatriement...), lesquels demeurent à la charge du concurrent.

Pour toute annulation d'une inscription, qu'elle qu'en soit la cause, aucune inscription ne sera remboursée.

Aucune « revente » de dossard ne sera possible en faveur d'un autre participant.

Chaque concurrent doit impérativement fournir, préalablement à la compétition un certificat médical d'aptitude à la discipline concernée ou tous sports en compétition de moins de six mois. A défaut, toute participation à la compétition est exclue.

L'inscription du concurrent à la compétition emporte nécessairement son adhésion au Règlement de la Compétition. Le concurrent s'engage à prendre dûment connaissance de l'ensemble des dispositions du dit règlement.

14 - LIEUX

Collioure – 66190 (Retrait des dossards – Départ Course)

Vernet-les-bains – 66820 (Arrivée course – Podium)

15 - TEMPS LIMITES

Il y a 4 Barrière horaires prévisionnelles (cut-off) :

- Natation : 9h00
- Arrivée T2 Vélo : 16h30
- Refuge des Cortalets à la montée : 17h30
- Pic du Canigó : 20h00 (application stricte)
- Arrivée T2 Cap : 0h00

16 - MAUVAIS TEMPS

L'organisation pourra modifier ou annuler tout ou partie de l'épreuve, afin de préserver l'intégrité physique des participants en cas de :

- dégradation des conditions météorologiques,
- mauvaise conditions de pratique liées à la dégradation du terrain,
- Progression trop lente de certains athlètes,
- mise en danger de l'intégrité physique,

Par exemple, en cas de risque lié à la météo, il pourra notamment :

- Sur la partie natation : l'épreuve natation pourra être annulée et la course transformée en duathlon en cas de mauvais temps type tramontane excessive, houle excessive etc, mettant en danger l'intégrité physique des participants.
- Sur la partie Course à pied : la partie finale entre le refuge des Cortalets et le Pic du Canigou expose les participants au risque de changement de météo rapide, l'équipement nécessaire et obligatoire doit être prévu par chaque participant. En cas de risque météo avéré, l'organisation pourra annuler tout ou partie du tracé initial pour un autre tracé dans la vallée.

17 - SECURITE,

Tout sera mis en œuvre pour vous permettre de profiter de votre course. Une équipe médicale sera présente sur le parcours et en cas d'urgence vous pourrez contacter l'organisation via un n° qui vous sera communiqué lors du retrait des dossards.

Le dispositif de sécurité est le suivant :

Dispositif principal :

- PC sécurité à Vernet les Bains ;
- Association de sauvetage agréée ;

Dispositif secondaire:

- Signaleurs et bénévoles kayaks et paddles;
- réseau de talkie-walkie sur la partie CAP ;
- Suivi des athlètes par balise GPRS ;
- Motos dans le flot de la course sur la partie cycliste ;

18 - FAMILLE SUPPORTERS D'ATHLETES

Parking :

Il y a des emplacements de parking gratuits sur tous les lieux de la course.

Pour des raisons de sécurité, il est par ailleurs interdit aux véhicules des accompagnants de suivre leurs athlètes sur la partie vélo.

Plusieurs zones sont cependant proposées au supports pour leur permettre de voir les athlètes sur la partie cyclisme :

- Les Trompettes ;
- Parking Point de vue des Orgues d'Ille sur Tet ;
- Parking de l'Abbaye de St Michel de Cuxa ;

19 - RESPECT SPORTIF

Il va de soi que les participants s'engagent à respecter l'éthique sportive et environnementale.

20 - CEREMONIE DE PRIX

La remise des prix et podiums seront effectués à le samedi 12 septembre 2026 à partir de 17h à Vernet-les Bains (T2), Espace Aquatique.

21 - LIBERATION DE TOUTE RESPONSABILITE

En m'inscrivant à l'événement, j'ai lu, compris et accepté le formulaire. (Au moment de l'inscription vous devez accepter le suivant).

Athlète:

- 1 Je suis seul responsable de mes biens personnels et tous équipements associés lors de l'événement.
2. Je suis conscient des risques potentiels associés à la participation du DRAC DEL CANIGO Triathlon, et je m'engage à cet événement à mes propres risques.
3. Je suis conscient que toutes les routes seront ouvertes au public et à la circulation et je dois donc respecter strictement la législation de la route.
4. Tout athlète individuel aura besoin d'un certificat de non contre indication à la pratique du triathlon en compétition de moins de 6 mois.
5. Je confirme que je suis médicalement et physiquement apte à participer à cet événement longue distance de Triathlon.
6. Je confirme que tout mon matériel est en bon état de marche et je suis conscient que les officiels de la course peuvent me retirer à tout moment si cela n'est pas le cas.

7. J'ai lu et compris les cartes et tracés du parcours, et j'assume pleinement la responsabilité de suivre les parcours.
8. Je peux être retiré de la course à tout moment si je n'atteins pas les temps limites ou si l'équipe médicale me juge incapable de terminer l'événement.
9. J'accorde aux événements DRAC DEL CANIGO la permission d'utiliser gratuitement toutes photos et / ou film pris de moi et / ou mes amis, famille et supporters pendant, avant ou directement après l'événement pour utilisation dans la promotion de l'événement dans la presse et / ou vidéo via web et toutes formes de médias sociaux ou télévision et vidéo.
10. J'ai lu et j'accepte les règles et règlements des organisateurs du DRAC DEL CANIGO,
11. Je reconnais que l'utilisation de toutes méthodes et substances interdites figurant dans la Liste AMA est interdite.
12. Je suis conscient que dans le cas d'une annulation de la course en raison des conditions météorologiques, mon paiement d'inscription est non-remboursable.
13. Je reconnais que l'organisation a le droit de changer le parcours à tout moment pour des raisons de sécurité.

22 - PROPRIÉTÉ VISUELLE

Les Concurrents autorisent expressément l'Organisateur de la Compétition ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires, sponsors et média à utiliser les images fixes ou animées (audiovisuelles) sur lesquels les Concurrents pourront apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la Compétition, sur tous supports existants ou inventés dans l'avenir, y compris les supports promotionnels et/ou publicitaires et/ou institutionnels, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la Loi, les règlements et les Traités en vigueur, en ce compris les prolongations éventuelles apportées à cette durée.

Le Participant déclare reconnaître et accepter que l'Organisateur sera en droit de procéder à l'enregistrement et/ou la captation/fixation des images fixes et animées de l'Evénement, apparaissant sur les divers équipements. Le Participant déclare d'ores et déjà accepter toute exploitation par l'Organisateur ou tout tiers autorisé des Films et des Clichés et/ou de tout ou partie de leurs contenus ou extraits pour les stricts besoins suivants, sans limitation de durée : diffusion de l'Evénement ; exploitation par tout partenaire/sponsor/fournisseur de l'Evénement pour leurs opérations/campagne de communication institutionnelle (à l'exclusion de toute utilisation pour une campagne publicitaire) ; promotion des éditions futures de l'Evénement ou de tout événement/opération associés.

© DRAC DEL CANIGO TRIATHLON